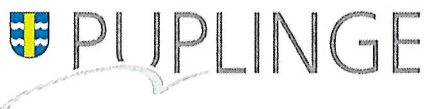


COMMUNE DE



Résolution N° 1/2019
Séance du 13 mars 2019

Résolution relative à la mise à jour du schéma directeur du réseau du rail

Vu les courriers du Département des Infrastructures (DI) des 3 et 25 janvier 2019
vu le projet de mise à jour de la loi sur le réseau des transports publics (LRTP, rsGE H 150)
vu le rapport de la commission Aménagement-Travaux-Mobilité-Cimetière, du 28 février 2019,
conformément à l'article 4, al. 4, de la LRTP,
sur proposition du Maire,
le Conseil municipal

DECIDE

par 11 oui, soit à l'unanimité

De préavis favorablement le projet de mise à jour du schéma directeur du réseau du rail, version 7, avec les réserves suivantes :

- Le désenclavement du tram, qui passe par les seules rues basses (avec tous les problèmes en cas d'incident), doit être priorisé en créant une liaison de Rive vers Plainpalais (et Acacias) et une liaison de Rive par le pont du Mont-Blanc jusqu'à la gare Cornavin ;
- Le nœud de voies de tram de Cornavin doit être amélioré en tenant compte de ce qui précède ;
- La réalisation d'une liaison de Tram pour tout développement de la Pallanterie ;
- Pour favoriser le développement de lignes de tram, BHNS et de transports publics, le canton devrait prendre en charge l'investissement sur toutes les voiries communales ceci dans le sens du projet de loi déposé récemment ;
- Les trams, BHNS et bus doivent être, en grande partie, en site propre et disposer de feux préférentiels pour améliorer leur vitesse commerciale et réduire l'impact du trafic en cas d'incident.
- La « raquette » ferroviaire Cornavin-Nations-Aéroport-Meyrin-Zimeysa (prévue) doit être priorisée et prolongée sur Saint-Genis permettant aux français de revitaliser la voie SNCF du pays de Gex et d'offrir une réelle alternative de mobilité aux nombreux frontaliers ;
- En attendant la « raquette », le tunnel de Châtelaine devrait être adapté pour permettre la circulation aux heures de pointe d'une ligne du Léman Express reliant la rive gauche à la Zimeysa, la journée la circulation des trains marchandises serait maintenue.
- La réhabilitation de la ligne du Tonkin doit être mise en œuvre pour améliorer la liaison entre Genève et le Valais